

Afin d'accroître encore l'intérêt que ces élèves portent à la chose publique, on leur a donné aujourd'hui l'occasion d'assister à nos délibérations. Par leur présence ils entendent aussi rendre hommage aux chefs des trois grands partis politiques qui sont passés ou passeront parmi eux. En outre, ils voudraient que cette présence constituât en soi un hommage particulier à l'endroit du premier ministre qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance. Nous sommes d'avis que les élèves de notre école secondaire apprendront ainsi à s'intéresser encore davantage aux affaires publiques. Sans doute leur passage parmi nous, et leur contact avec les chefs de nos partis politiques en feront-ils de meilleurs citoyens. Souhaitons que d'autres villes suivent l'exemple de St. Catharines.

SOUHAITS DE FÊTE

LE PREMIER MINISTRE—EXPRESSION DE VŒUX SINCÈRES—FÉLICITATIONS À L'OCCASION DE SON ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. George A. Drew (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, la Chambre voudra bien me permettre d'offrir nos meilleurs souhaits au premier ministre (M. St-Laurent) en cet anniversaire de sa naissance. Quelles que soient nos divergences au sujet des problèmes de l'heure, il peut être certain que nos vœux n'en sont pas moins sincères quand nous lui souhaitons une heureuse et longue vie.

LE BEURRE

QUESTION AU SUJET DE LA LEVÉE DE L'INTERDICTION DES IMPORTATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. P. E. Wright (Melfort): J'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture ou au ministre du Commerce; comme le ministre de l'Agriculture n'est pas présent, je m'adresse au ministre du Commerce. Le 24 janvier, je crois, un décret du conseil est venu exiger des importateurs canadiens de beurre qu'ils n'importent plus ce produit qu'après s'être procuré un permis. Il paraît que ce décret a été abrogé. L'a-t-il été, et alors pourquoi?

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, ces observations sont exactes. Le décret du conseil a été abrogé. Le décret avait été rendu parce que

[M. Cavers.]

le Gouvernement croyait qu'on projetait de faire venir du beurre en quantités bien supérieures aux besoins de l'économie canadienne. Il a été annulé quand on a constaté qu'il était impossible de faire ces importations dans un avenir prévisible.

M. Charlton: J'aimerais poser une autre question. N'est-il pas vrai que notre pays a importé beaucoup de beurre depuis le premier de l'an? Combien en a-t-on importé et de quels pays?

Le très hon. M. Howe: Je crois pouvoir fournir ce renseignement sans consulter mes fonctionnaires. Environ deux millions et demi de livres de beurre de Nouvelle-Zélande sont en route pour le Canada. Cela représente à peu près des approvisionnements de deux jours et demi pour notre pays. On n'envisage pas d'autres importations.

TRANSPORT

QUESTION AU SUJET DES SERVICES DE TRANSPORT MARITIMES ET AÉRIENS ENTRE LE CANADA ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Howard C. Green (Vancouver-Quadra): J'ai une question à poser au ministre des Transports. Des nouvelles de presse en provenance du littoral occidental nous apprennent aujourd'hui qu'au cours de la visite à Ottawa, au début de la semaine, du premier ministre de la Nouvelle-Zélande, il a été question du maintien des services de transport maritime assurés par l'*Aorangi* entre le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie, ainsi que du droit d'atterrissage des avions canadiens en Nouvelle-Zélande. Le ministre nous dira-t-il si l'on peut s'attendre à une intervention prochaine dans ces deux cas?

L'hon. Lionel Chevrier (ministre des Transports): Le premier ministre de la Nouvelle-Zélande a, en effet, discuté avec quelques-uns de mes collègues et moi-même les deux questions que vient de signaler le député. Pour ce qui est du droit d'atterrissage en Nouvelle-Zélande des appareils des lignes aériennes du Pacifique-Canadien, une demande a été formulée au nom du Gouvernement canadien pour que ces appareils obtiennent le droit de s'arrêter en Nouvelle-Zélande. Je suis heureux de dire que le premier ministre a favorablement envisagé cette demande et qu'il a promis de l'étudier avec ses collègues du cabinet.

Quant à la subvention intéressant l'*Aorangi*, j'aimerais étudier le point avec mes collègues avant de faire une déclaration.